

mai et 2 juin, dans lesquelles il rend compte des troubles occasionnés par l'enregistrement des édits royaux au Parlement. Il juge très graves les mesures prises et en attribue la plus grande responsabilité à la Reine. Il parle de l'effervescence causée en province, principalement à Grenoble, par les ordonnances contre les Parlements; il ne ménage pas le ministre Loménie de Brienne, « ce prélat aussi indigne prêtre que mauvais administrateur, est venu à cette place sans autre mérite que l'intrigue, sans autre recommandation que la souplesse, sans autre prôneur que l'abbé de Vermont. Celui-ci, créature de la Reine, vendu à l'Empereur (auprès de qui il vient de faire un voyage secret) l'a voituré à cette place, parce que sous l'écorce de philosophie qui le décorait, il a discerné qu'il était homme sans principes et sans foi, un homme à qui l'ambition rendoit tout possible, une espèce d'enfant perdu, bon à lancer dans l'arène politique. »

*D'Orléans, le 7 juin.* — M. C. du T. touche au terme de son voyage. Il a traversé le Poitou, la Touraine, le Blaisois sans admirer les célèbres châteaux des bords de la Loire. Les merveilles de la Renaissance ne le frappent pas plus que le caractère imposant des édifices du Moyen Age.

« Vous voyez, mon cher ami, par la date de cette lettre, que j'approche de Paris, [c'est avec un grand plaisir, car on a beau voyager, on revient toujours à dire qu'il n'y a qu'un Paris. Cependant avant de rentrer dans sa vaste enceinte, je vais vous dire un mot de Poitiers, Tours et Orléans... Poitiers est grande et bien peuplée. Il est peu de villes de province qui aient un abord plus beau et plus majestueux que Tours; il y a un pont sur la Loire de